



EMMAÛS FRANCE

FONDATEUR ABBÉ PIERRE

Monsieur Jean-Gérard KOENIG
Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport
terrestre
Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du
Développement Durable et de la Mer
Tour Voltaire
92055 LA DEFENSE Cedex

Montreuil, le 28 septembre 2010

Objet : rapport d'enquête technique sur l'accident d'un minibus à Gizean - Votre courrier du 28 juin 2010

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu votre lettre du 28 juin dernier accompagnant le rapport d'enquête technique définitif, établi par le bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre, au sujet de l'accident du minibus appartenant à l'un des groupes de notre mouvement, le 25 mars 2008, à Gizean.

J'ai pris connaissance de ce rapport avec attention.

Dans votre correspondance, vous attirez mon attention sur la recommandation, faite à notre Mouvement, ainsi libellée : « développer et formaliser l'action prévention à la sécurité de la conduite des véhicules de l'ensemble des communautés » et souhaitez, sous 90 jours, connaître les dispositions qu'entend prendre Emmaüs France pour répondre à cette recommandation.

Conformément à votre demande, je suis en mesure de vous apporter les éléments d'informations suivants.

Depuis l'accident intervenu le 24 mars 2008, notre Mouvement s'est engagé résolument dans une politique de prévention des risques englobant les risques liés au transport terrestre.

Dès le 16 avril 2008, un courrier a été adressé à l'ensemble des communautés, en leur demandant de procéder immédiatement à un certain nombre d'actions de prévention. Vous trouverez ci-joint la copie de cette correspondance.

A l'occasion de l'Assemblée Générale du Mouvement qui s'est tenue les 16 et 17 mai 2008, un débat a été organisé, visant à engager un chantier spécifique et à développer une politique nationale de prévention des risques.

Une Commission Nationale de Prévention des risques a été installée le 21 Novembre 2008. Cette commission, composée de représentants des structures Emmaüs et de personnes ressources extérieures, a élaboré un outil méthode à l'usage des structures Emmaüs, qui doit leur permettre de conduire des démarches Evaluation et Prévention des Risques. Vous trouverez ci-joint un classeur décrivant cette démarche.

Comme vous pouvez le constater cette politique porte sur l'ensemble des risques, que ce soient les risques passifs, liés aux équipements et à l'immobilier ou les risques actifs liés à des comportements dans lesquels s'inscrivent les questions touchant à la conduite des véhicules.

A partir de la rentrée de septembre prochain, des journées de formation concernant la conduite des démarches Evaluation et Prévention des risques, et l'élaboration du Document Unique seront organisées dans toutes les régions.

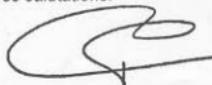
Par ailleurs, parallèlement à ce processus un partenariat a été engagé avec une entreprise de transport logistique, GT Location. Ce partenariat prévoit la mise en place de formations spécifiques à destination du public accueilli. L'une de ces formations, intitulée « conduire sans peur et sans reproche » est destinée à réduire les accidents de circulation et les accidents du travail. L'autre formation, « Le code bien balisé » vise à soutenir la préparation aux épreuves du code de la route. Expérimentées une première fois en 2009, ces formations seront dispensées à deux reprises chacune en 2010.

Enfin, des contacts sont en cours avec la Direction Nationale de la Prévention Routière afin de réaliser un partenariat national permettant d'organiser dans chaque département, pour les communautés concernées, des actions de formation complémentaire.

Bien entendu, nous restons à votre disposition, à la fois pour vous présenter plus complètement les mesures d'ores et déjà prises ou pour envisager, si cela vous paraissait nécessaire, des mesures complémentaires.

Souhaitant que ces éléments répondront à vos légitimes préoccupations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.



Christophe Deltombe
Président